



Akademien der Wissenschaften Schweiz
Académies suisses des sciences
Accademia svizzera delle scienze
Academias svizas da las ciencias
Swiss Academies of Arts and Sciences

Koordination Parkforschung Schweiz
Coordination Recherche des Parcs Suisses
Coordinazione Ricerca dei Parchi Svizzeri

Berne, le 16 novembre 2009

Communiqué de presse

Nouvelle coordination de la recherche des parcs suisses

Depuis 2007, de nouveaux parcs d'importance nationale voient le jour en Suisse. Un accompagnement scientifique est indispensable à leur développement à long terme et durable. Pour encourager la coopération scientifique entre les parcs et faciliter l'accès au savoir disponible, l'OFEV a créé, pour une durée limitée pour l'heure à fin 2011, un service national de coordination et en a confié la réalisation aux Académies suisses des sciences.

L'entrée en vigueur en 2007 de la loi révisée sur la protection de la nature et du paysage a créé la base légale pour la certification de nouveaux parcs naturels. La Suisse dispose aujourd'hui de quatre parcs d'importance nationale, auxquels s'ajoutent quatorze projets de parcs, qui font l'objet d'une évaluation par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). La recherche est un élément important de ces parcs ainsi que d'autres espaces protégés, comme par exemple les sites classés au patrimoine mondial. Afin d'assurer la comparabilité des résultats et d'éviter les doublons, cette recherche doit être coordonnée. A l'initiative des Académies suisses des sciences, l'OFEV a créé un service de coordination pour la recherche en relation avec les parcs et les espaces protégés.

La tâche principale de ce service, doté d'un poste à 40% et limité pour l'heure à fin 2011, est d'édifier, en collaboration avec le Réseau des parcs suisses, une plate-forme publiquement accessible d'information et d'échange sur la recherche des parcs. Une base de données des projets, constituée à cette fin et régulièrement mise à jour, permet de voir quels chercheurs et institutions de recherche travaillent sur quels sujets ayant trait aux parcs et aux espaces protégés. Par leur intégration dans la base de données, les résultats de projets de recherche qui existent sous la forme de travaux ouverts au public sont accessibles à toutes les personnes intéressées. Une autre tâche importante du service de coordination consiste à soutenir l'OFEV dans la mise au point et la réalisation d'un concept de monitoring. De cette manière, des bases méthodologiques communes peuvent être élaborées pour tous les parcs et espaces protégés de Suisse. Par ailleurs, un catalogue de thèmes nationaux de recherche en relation avec les parcs et les espaces protégés sera dressé en collaboration avec les parcs et les chercheurs. Il servira de base pour l'élaboration d'un programme national de recherche sur les parcs suisses.

Le service de coordination est rattaché à l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT) et peut ainsi s'appuyer sur les compétences et accéder aux bases de données d'organes et de services tels que la recherche au Parc national, ProClim, le Forum Biodiversité, la «Platform Geosciences» ou la recherche alpine. Les Académies suisses des sciences participent en outre au financement du poste à 40%. Madame Astrid Wallner, Dr ès sciences, a été élue comme coordinatrice.

Contact: Coordination Recherche des parcs suisses, Dr Astrid Wallner; 031 318 70 18;
wallner@scnat.ch

Recherche des parcs suisses
Service de coordination
Schwarztorstrasse 9, CH-3007 Berne
Tél.: +41 (0)31 318 70 18
Fax: +41 (0)31 312 16 78
wallner@scnat.ch

Un mandat de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)
Réalisé par
l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT)